

ENSA de Bourges : notre plan d'action

Afin de limiter notre impact carbone, l'école s'engage autour d'un plan d'action de 5 actions prioritaires.

Cible à atteindre : ■ 10%

Cet engagement doit nous permettre de réduire notre empreinte carbone de 10% à horizon 2030.

1- Mise en œuvre d'une stratégie d'achats responsable

En lien avec d'autres actions (procédure de gestion des déchets et réemploi des matériaux) la réflexion de définir une politique d'achats responsables de l'établissement est en cours.

L'objectif est de ne plus simplement acheter et évacuer les déchets (économie linéaire) mais de passer à l'économie circulaire. Afin de transformer les comportements des achats au-delà de la simple réglementation de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de créer aussi de la richesse partagée.

2. Poursuivre nos actions de sensibilisation à l'éco-conception

Chaque année en novembre, une journée sur la transition écologique est organisée : conférences avec des experts (architectes, artistes) de l'éco-conception et du réemploi. Nous continuerons les ateliers pratiques qui ont lieu sur cette journée et qui permettent aux étudiants de réemployer des matériaux secondaires pour leurs productions.

Objectif : réduire les achats de matériaux de 10%

3. Optimiser le tri des déchets et réemploi

Un dispositif de tri 10 flux est en train d'être mis en place au sein de l'école. Les 10 bacs de tri viendront alimenter une récupérathèque qui aura un local dédié dans l'école. Une gestion auto gérée de la récupérathèque par les étudiants est envisagée. Une procédure de tri est également en cours de déploiement (consignes simples et faciles pour tous).

Objectif : réduire les émissions liées à la fin de vie des emballages de 20% et participer à l'objectif de réduction des achats de matériaux (-10% d'ici à 2030).

4. Décarboner nos déplacements

L'action porte principalement sur les déplacements qui se font encore beaucoup en voiture individuelle. Les trajets Bourges-Paris se font essentiellement en train. L'objectif est de substituer 80% des déplacements en voiture par des déplacements en train sur ce trajet.

Une plateforme de co-voiturage devrait être mise en place par la communauté d'agglomération et devrait également permettre, à terme, de réduire l'impact des trajets domicile-travail.

Objectif : réduire les émissions liées aux déplacements de 10%

5. Mobiliser et animer la dynamique de transition écologique

La dynamique collective s'organise autour d'une commission Environnement créée en 2022 et qui regroupe toutes les parties prenantes de l'école : membres de la direction, personnels administratifs et techniques, enseignants et étudiants. Cette commission permet d'échanger sur les sujets de transition et d'acter des actions à mettre en œuvre puis de mesurer leurs effets dans le temps.

NB : L'école n'est pas propriétaire du bâtiment, et n'est donc pas décisionnaire dans les actions de réhabilitation qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique de l'école, point sur lequel il y aurait pourtant en théorie le plus de marge à faire en terme de réduction des émissions. Ce critère devra être pris en compte dans les futures études de faisabilité précédant la réhabilitation des locaux.